

# SERVASOL LR

Liant époxydique incolore sans solvant



EN 13813

## DOMAINES D'EMPLOI

- Primaire pour revêtements époxydiques et polyuréthanes. Dans le cas, des peintures polyuréthanes un sablage est recommandé.
- Couche d'accrochage sur béton sec avant ragréage en intérieur et extérieur.
- Enduit de ragréage avec addition de silice de granulométrie 0,05-0,25 mm de type HN38 (rapport liant / charges : 1/0,5 à 1/1,2).
- Mortier avec addition de silice de granulométrie 0,125-2,000 mm de type BR18 ou BR47 (rapport liant /charges : 12/100) pour la restructuration des bétons, le surfacage des dallages et les scellements et ancrages.
- Couche de masse des procédés SERVATEX 35, DESCOSOL MC3, DESCOSOL SRT avec addition de silice calibrée.
- Le Servasol LR peut être utilisé pour réaliser des revêtements armés/stratifiés.

## DEFINITION

- Liant polyvalent permettant diverses applications.
- Très faible teneur en COV selon ISO 16000 : **Classé A+**
- Accepte de grandes quantités de charges.
- Faible viscosité.
- Pouvoir mouillant élevé.

## CARACTERISTIQUES

➤ Classement AFNOR		Famille I / Classe 6 b
➤ Nature du produit		Epoxy bi composant sans solvant
➤ Rapport pondéral A /		100 / 50
➤ Coloris		Ambre clair
➤ Extrait sec en poids		100 %
➤ Densité à 23°C	Composant A	1,12 environ
	Composant B	1,03 environ
	Mélange A+B	1,09 environ
➤ Dureté Shore D à 7 jours		>75
➤ Durée pratique d'utilisation à	10°C	60 minutes
	20°C	40 minutes
	30°C	25 minutes

### Impact sanitaire

Étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils (Arrêté du 19 avril 2011) :



\* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



Certifié ISO 9001

## PROCES VERBAUX

- Classement performanciel P/MC du système ACCOCHAPE ALC en 5 mm, PV N°17-26067369/B du 03 Avril 2017, CSTB
- Classement performanciel P/MC du système DESCOSOL AL en 2 mm, PV N°13-26042074/2 du 25 juin 2013, CSTB
- Classement performanciel P/MC du système DESCOSOL AL+ en 2 mm, PV N°13-26042074/3 du 25 juin 2013, CSTB
- Classement performanciel P/MC du système DESCOSOL AL en 3 mm, PV N°13-26042074/4 du 25 juin 2013, CSTB
- Classement performanciel P/MC du système SERVATEX 35, PV N°15-26056094/1\*01 Mod du 26 mars 2016, CSTB
- Classement performanciel P/MC du système DESCOSOL MC3, PV N°15-26056094/2 du 25 septembre 2015, CSTB
- Rapport de Test d'émission de COV N° 392-2017-000419001 du 26 Janvier 2018 selon la norme ISO 16000, EUROFINs : **Classé A+**

## MODE D'EMPLOI

### Support et préparation

- L'état du support, sa nature et sa préparation constituent des facteurs essentiels de réussite du revêtement.
- Le support béton sera résistant, propre, sec et cohérent.
  - résistance en traction directe  $\geq 1,5$  MPa.
  - résistance en compression  $\geq 25$  MPa.
  - teneur en eau  $\leq 4,5$  %.
- Le support sera préparé par décapage mécanique (grenailage, ponçage, rabotage...), puis soigneusement dépoussiéré à l'aide d'un aspirateur industriel.
- Nota : pour plus d'information concernant les supports et leur préparation, se reporter à notre documentation « Technique de préparation et caractéristiques des supports ».

### Conditions d'application

- Les locaux seront clos et hors d'eau.
- Les zones d'intervention seront condamnées pendant les préparations du support, l'application des résines et la période de séchage. Elles seront protégées jusqu'à réception du revêtement.
- Température minimale (support et ambiance) : + 10°C avec 3°C au-dessus du point de rosée.
- Degré d'hygrométrie de l'air maximum : 80 % HR

### Couche primaire

- Mélanger les deux composants pendant 3 minutes à l'aide d'un agitateur électrique et appliquer le produit à l'aide de rouleau à poils longs.
- Possibilité de rajouter 50 parties de silice 0,05 - 0,25, application à la raclette caoutchouc suivi du rouleau.

### Enduit ratissage

- Après avoir mélangé les deux composants, ajouter la silice 0,05 - 0,25 et bien homogénéiser.
- Appliquer le mélange à la raclette caoutchouc.

### Sous-couche auto-lissante

- Après avoir mélangé les deux composants, ajouter la silice granulométrie 0,1 - 0,4 mm et bien homogénéiser, puis appliquer le mélange à la raclette crantée suivie de passages croisés au rouleau débulleur à picots.

## Mortier

- Après avoir mélangé les deux composants, confectionner le mortier en versant le mélange A+B puis la charge BR18 ou BR47 (0,125-2,000mm) dans un mélangeur de type BEBA, étaler le mortier à l'aide d'un râteau ou d'une règle, effectuer un premier lissage à la taloche puis effectuer la finition du lissage soit manuellement, soit à la truelle rotative.

## Tableau des consommations

	Epaisseur	Consommations	SERVASOL LR	Silice 0,05 - 0,25	Silice 0,125-2,000 (BR18 ou BR47)
Primaire	0,1 à 0,3 mm	Selon silice	0,2 à 0,4 kg/m <sup>2</sup>		
Enduit fin – Tiré à zéro	0,4 à 0,7 mm	0,6 à 0,9 kg/m <sup>2</sup>	0,4 à 0,6 kg/m <sup>2</sup>	0,2 à 0,3 kg/m <sup>2</sup>	
Enduit	1 mm	1,6 kg/m <sup>2</sup>	0,73 kg/m <sup>2</sup>	0,87 kg/m <sup>2</sup>	
Mortier	5 mm	11 kg/m <sup>2</sup>	1,18 kg/m <sup>2</sup>		9,82 kg/m <sup>2</sup>

- Ces consommations sont théoriques et peuvent varier suivant la porosité et la rugosité du support, les conditions climatiques, la méthode d'application et la couleur choisie.

## Mise en service

	+ 10°C	+ 20°C	+ 30°C
Recouvrable minimum	24 h	18 h	12 h
Recouvrable maximum	60 h	48 h	24 h
Circulable piéton	36 h	24 h	16 h

- Un ponçage et/ou un chiffonnage au Diluant D752 sera nécessaire si le délai de recouvrement maximum n'est pas respecté.
- La température ambiante du subjectile, l'hygrométrie relative et l'épaisseur du film sec influent de façon significative sur les durées de séchage.

## Nettoyage du matériel

- Avant durcissement au DILUANT D 752.

## CONDITIONNEMENT

- En kit de 5 kg (composant A : 3,3 kg / composant B : 1,7 kg)
- En kit de 20 kg (composant A : 13,34 kg / composant B : 6,66 kg)
- En kit 660 kg (composant A : 2 x 220 kg / composant B : 1 x 220 kg)

## PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Il est indispensable lors de la manipulation d'observer strictement les mesures d'hygiène de travail appropriées : locaux ventilés, port de gants et de lunettes.
- Pour plus d'information, consulter les fiches de données de sécurité.

## STOCKAGE

- A une température comprise entre 5°C et 35°C, à l'abri de toute intempérie.
- Pendant deux ans à compter de la date d'expédition du produit dans son emballage d'origine non entamé



<b>CE</b>	
INTERDESCO 134 AVENUE DE LA GARE 21 220 GEVREY-CHAMBERTIN	
07	
EN 13813	
Matériau pour chapes à l'usage interne dans les bâtiments	
Réaction au feu :	PND
Résistance à l'usure (BCA) :	PND
Force d'adhérence :	B 1,5
Résistance à l'impact :	PND

Les renseignements donnés par la présente notice sont fournis à titre indicatif. Ils sont fondés sur notre connaissance et notre expérience. Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment, à la lumière des dernières connaissances de la recherche, la composition de nos produits ; les données physico-chimiques qui en découlent seront alors différentes. Il est admis dans un cadre usuel des écarts de qualité, de dimension et de couleur. Les indications données par nos fiches techniques et relatives à l'utilisation et à la mise en œuvre du produit constituent des règles générales d'application ne pouvant, par définition, intégrer les données concrètes spécifiques à chaque chantier. Notre garantie se limitant à la qualité des marchandises livrées, INTERDESCO ne saurait voir son rôle assimilé ou substitué à celui de l'applicateur qui reste maître de son support. L'applicateur doit être un professionnel qualifié qui devra tenir compte tant des données fournies par le fabricant que des recommandations professionnelles éditées par le Syndicat National des Formulateurs des Résines de Synthèse, des Documents Techniques Unifiés (D.T.U.), s'il en existe et plus généralement des règles de l'art en la matière.

Avant toute mise en œuvre, l'applicateur devra procéder à des essais in situ.

Toutes réclamations concernant l'obligation pour le fabricant de délivrance conforme du produit doivent être formulées après essai in situ et au plus tard un mois après la date de livraison.